

quelque chose pour assurer l'emploi de Canadiens sur les navires canadiens que subventionne le Gouvernement du Canada?

M. DUFF: Avant la réponse du ministre puis-je dire ceci: L'honorable député voudrait-il bien suggérer au ministre du Commerce de faire engager un cuisinier chinois pour le *Westport* qui fait le service entre Mulgrave et Guysborough?

L'hon. M. STEVENS: J'ai répondu amplement tout à l'heure à la question de l'honorable représentant.

M. REID: Cette question ne relève peut-être pas du département du ministre; mais je lui demande s'il a eu connaissance de certaines critiques motivées par l'allégation que le Pacifique-Canadien fait venir des mécaniciens d'outre-mer. Le ministre est-il renseigné là-dessus? Des protestations vigoureuses à ce sujet ont été adressées à presque tous les députés de la Colombie-Anglaise.

L'hon. M. STEVENS: La compagnie nie la chose absolument. Il se peut que la compagnie du Pacifique-Canadien, qui exploite un très grand nombre de navires sur les deux océans, accorde parfois de l'avancement à un employé de rang secondaire sur un navire qui fait le service de l'Atlantique et l'affecte au service de l'océan Pacifique. Très souvent c'est le contraire qui se fait; un employé du Pacifique reçoit de l'avancement lorsqu'on lui confie un poste sur l'Atlantique. Je sais certainement que plusieurs capitaines de gros paquebots sur l'Atlantique étaient auparavant capitaines sur le Pacifique. Il est vrai que plusieurs de ces hommes sont écossais; les mécaniciens surtout. J'ai la certitude que mon honorable ami ne voudrait pas dénoncer la compagnie du Pacifique-Canadien parce qu'elle engage des mécaniciens écossais. On ne les a pas fait venir au Canada pour cela. Un Écossais ou un Anglais, comme moi-même, pourrait venir en notre pays, devenir un excellent citoyen canadien et avoir droit à tous les privilèges que confère la naturalité canadienne. Voilà précisément ce qui s'est passé en l'espèce. On ne les a pas importés dans le sens que d'ordinaire l'on attribue à ce mot.

M. MacINNIS: Lorsque je suis arrivé dans la Chambre, tout à l'heure, le ministre répondait à une question de l'honorable député de New-Westminster (M. Reid) relative à l'engagement d'employés asiatiques sur certains des navires qui partent de Vancouver. Cette question, nous l'avons discutée l'année dernière. J'ai entendu la réponse faite par le ministre à l'honorable représentant; mais je n'en suis pas satisfait. Voici une entreprise sub-

[M. MacNicol.]

ventionnée par l'Etat; et à l'ordinaire en pareilles circonstances le Gouvernement exige le salaire normal et des conditions de travail convenables. J'ignore si le ministre sait à quoi s'en tenir quant à ce que je vais dire,—je crois qu'il est au fait de la situation,—mais pour ce qui est des salaires dérisoires et des conditions de travail condamnables les compagnies de navigation sont peut-être les entreprises qui enfreignent nos lois de la façon la plus flagrante. Je dis qu'une industrie à laquelle l'Etat verse une subvention annuelle de plus de deux millions de dollars devait être tenue d'observer certaines règles quant aux salaires et aux conditions de travail. Je me soucie peu, relativement, que les employés de ces navires soient de race jaune ou blanche, Asiatiques, Canadiens ou autres; seulement je suis persuadé que, si le Gouvernement exigeait des salaires équitables et des conditions de travail convenables avant de consentir à subventionner cette entreprise, les exploitants seraient encouragés à engager des blancs.

Il m'est parvenu un grand nombre de plaintes, comme sans doute à l'honorable député de New-Westminster (M. Reid) et à l'honorable ministre du Commerce. Il y a lieu de croire que ces plaintes arrivent en plus grand nombre au ministre du Commerce qu'à tout autre représentant de la Colombie-Anglaise. J'ai la conviction qu'il faut absolument remédier à pareil état de choses. L'année dernière le ministre a promis de s'occuper de ce problème. Je ne sais s'il l'a fait,—son année a été des plus actives,—mais je tiens à signaler l'à-propos d'examiner la situation à fond.

L'hon. M. STEVENS: Je crois avoir déjà répondu à cette question. Je répète que je n'ai rien à ajouter. Mais l'on a touché à un autre aspect, et je puis dire ceci: A part les plaintes de ceux qui veulent substituer aux Chinois des équipages des citoyens de la Colombie-Anglaise, nous n'avons été saisis d'aucune plainte relative aux salaires ou aux conditions de travail sur ces navires. Je me suis enquis de la chose et je n'ai fait aucune constatation de ce genre.

M. MacINNIS: On s'est plaint à moi des salaires payés aux équipages des navires ayant Vancouver pour port d'attache. J'ai reçu aussi des plaintes au sujet de caboteurs du littoral de l'Atlantique et de quelques-uns des services locaux. Aujourd'hui encore, j'ai reçu des plaintes contre la Clarke Steamship Company, l'une des compagnies qui rémunèrent le moins le personnel, me dit-on. Je suis persuadé que les équipages affectés aux services locaux se composent de blancs, mais avant de payer les subventions, le Gouvernement devrait